

***Projet d'allocution d'ouverture du DGA-SN à la conférence de Bordeaux***

Monsieur le Ministre, Monsieur le Président de la Conférence, chers collègues et participants, Mesdames et Messieurs, bonjour.

Au nom du Directeur général de l'AIEA, j'ai le plaisir et l'honneur de vous souhaiter la bienvenue à cette importante conférence internationale sur la sûreté et la sécurité des sources radioactives.

Pratiquement tous les pays utilisent des sources radioactives à des fins pacifiques. L'utilisation de ces sources continue d'augmenter, en particulier dans les pays en développement où elles contribuent dans une grande mesure à améliorer la santé ainsi que le contexte de développement social et économique que ce soit par leur utilisation en médecine, dans l'industrie, dans l'agriculture comme dans la préservation des ressources naturelles et la protection de l'environnement.

La grande majorité des sources radioactives est correctement contrôlée. Cependant, des accidents radiologiques se sont produits dans toutes les régions du monde – ce qui indique que le contrôle exercé sur les sources tout au long de leur durée de vie n'est pas toujours suffisant. Il arrive même chaque année que des pays avancés ayant un système réglementaire développé perdent la trace de certaines sources et ceci peut conduire à des incidents ou même des accidents. De fait, de plus en plus de cas de mouvement non contrôlé de sources sont reportés dans la Base de données de l'Agence sur le trafic illicite.

L'enjeu est donc de permettre l'emploi continu des sources radioactives tout en faisant en sorte qu'elles soient utilisées de façon sûre et sécurisée pour protéger les personnes, la société et l'environnement.

Les événements du 11 septembre 2001 ont fait prendre encore davantage conscience du fait que les sources radioactives pouvaient être employées à des fins malveillantes, par exemple en les combinant à des explosifs classiques pour en disperser la radioactivité en milieu urbain. Bien que de tels engins à dispersion de radioactivité, les EDR, puissent causer des perturbations socio-économiques majeures, les effets ne seraient pas comparables à l'utilisation d'un dispositif explosif nucléaire ; les EDR ne devraient donc pas être considérés de la même façon que les dispositifs explosifs nucléaires. Néanmoins, les sources radioactives

sont plus facilement accessibles et leur emploi par des groupes terroristes est une menace plus probable dont il faut sérieusement tenir compte. Cette menace exige une réponse internationale coordonnée.

La *Conférence internationale sur la sécurité des sources radioactives*, organisée à Vienne en 2003, a lancé un appel en faveur d'initiatives internationales. Elle a en particulier appelé à la mise à jour du Plan d'action de l'AIEA pour la sûreté et la sécurité des sources radioactives. Résultat direct de cette mise à jour, le Code de Conduite sur la sûreté et la sécurité des sources radioactives a été révisé et approuvé par le Conseil des gouverneurs en 2003. De même, les orientations pour l'importation et l'exportation de sources radioactives ont été élaborées et approuvées en 2004 et le guide de sûreté sur la catégorisation des sources radioactives a été achevé récemment. Ces trois documents ont été établis sous les auspices de l'AIEA pour parvenir à un consensus international et ils jouent un rôle central dans les débats de la présente conférence.

Il est à noter que plus de 70 pays ont déjà manifesté leur intention de suivre les orientations données dans le Code de Conduite sur la sûreté et la sécurité des sources radioactives et j'encourage d'autres pays à faire de même.

Lors de sa réunion d'Évian, en 2003, le G8 a apporté son soutien politique total aux actions menées par l'AIEA. Le G8 a en particulier souligné l'intérêt du Code de Conduite et a encouragé tous les États à travailler pour accroître la sûreté et la sécurité des sources radioactives.

À Sea-Island, en 2004, le G8 a appuyé les orientations pour l'importation et l'exportation de sources radioactives à haut risque.

Enfin, dans le préambule de sa résolution 1540, le Conseil de sécurité de l'ONU a pris note des recommandations formulées dans le Code de Conduite.

Les effets de l'exposition aux rayonnements ionisants sont bien connus et, pour les sources radioactives comme pour toutes les matières potentiellement dangereuses, la sûreté est la préoccupation principale. C'est ce que démontre l'éventail complet de normes de sûreté préparées par l'AIEA. Bien que des prescriptions concernant la sécurité figurent dans les Normes fondamentales internationales depuis 1996, l'accent a toujours été mis sur la prévention de l'accès non autorisé sans postuler une intention malveillante. L'AIEA a promu activement la sûreté et la sécurité des sources radioactives en organisant plusieurs grandes conférences internationales, la

première à Dijon en 1998 suivie par celle de Buenos Aires en 2000. Ces conférences ont favorisé la prise de conscience et le nécessaire échange d'informations, mais elles ont aussi permis la formulation d'orientations majeures pour les activités de l'Agence. Ces activités ont pris la forme du 'Plan d'action pour la sûreté et la sécurité des sources de rayonnements', qui a été d'abord approuvé par le Conseil des Gouverneurs de l'AIEA puis avalisé par la Conférence Générale en 1999 et ensuite révisé en 2001, juste avant le 11 septembre.

Parmi les autres conférences sur ce thème, on peut citer les conférences sur la *sécurité des matières nucléaires et de sources radioactives*, tenue à Stockholm en 2001, et sur la *sécurité nucléaire* tenue récemment à Londres en 2005. La conférence de Londres a examiné la menace posée par des actes malveillants impliquant des matières nucléaires ou des matières radioactives. Elle a aussi passé en revue l'expérience, les résultats et les insuffisances en ce qui concerne les efforts nationaux et internationaux de renforcement de la prévention, de la détection et de l'intervention en cas d'actes malveillants impliquant de telles matières. Elle a enfin discuté des améliorations à apporter à l'avenir sur ces différents sujets. Les conclusions du président de la conférence de Londres vous seront présentées cet après-midi.

L'AIEA défend depuis quelque temps déjà l'idée d'un régime de sûreté nucléaire à portée mondiale. L'ossature de ce régime est une infrastructure de sûreté nationale solide et efficace dans le cadre de laquelle la priorité absolue est donnée aux questions de sûreté. La nécessité d'une infrastructure réglementaire durable de sûreté et de sécurité des sources radioactives a été discutée lors de la *Conférence internationale sur les infrastructures* organisée par l'AIEA à Rabat en 2003. Après cette conférence, un plan d'action de l'AIEA, comprenant des mesures visant à aider les États Membres à mettre en place des infrastructures réglementaires durables, a été élaboré, puis approuvé par le Conseil des gouverneurs.

Jouer un rôle actif dans les efforts internationaux visant à améliorer le cadre global de sécurité nucléaire est l'un des éléments de la stratégie à moyen terme de l'AIEA. L'AIEA entend là aider ses États Membres à renforcer la durabilité de leur programme de sécurité nucléaire en complément de leur programme de sûreté nucléaire.

L'AIEA a aussi développé une synergie dans ses activités de promotion de la sûreté et de la sécurité. L'accord tripartite entre les États-Unis d'Amérique, la Fédération de Russie et l'AIEA a permis d'améliorer la situation dans plusieurs pays issus de l'ex-Union Soviétique. Un projet de coopération technique de l'AIEA, connu comme 'le projet modèle', a aidé plus de 80 États Membres à améliorer leurs infrastructures réglementaires. À la demande d'États Membres, l'Agence a organisé plus d'une centaine de missions d'experts sur les aspects suivants :

- Élaboration d'une stratégie nationale
- Amélioration de la sûreté et de la sécurité des sources
- Gestion des sources retirées du service
- Localisation et mise en sécurité des sources orphelines
- Transport des matières radioactives
- Préparation aux situations d'urgence
- Évaluation de l'infrastructure réglementaire, les fameuses missions RaSSIA
- Renforcement de la sécurité nucléaire

Sans parler de l'organisation de nombreux ateliers de formation.

Le *Système d'information des organismes de réglementation, le système RAIS*, aide ces organismes à tenir à jour les inventaires de sources. Le *catalogue international de l'AIEA sur les sources radioactives scellées et des dispositifs connexes* aide quant à lui les autorités des États Membres à identifier les sources orphelines.. La *Base de données sur le trafic illicite (ITDB)* de l'AIEA contient des informations sur des centaines d'incidents survenus au cours de ces dix dernières années. Il n'y a pas nécessairement une intention malveillante derrière ces incidents, mais ils indiquent tout de même des dysfonctionnements dans les systèmes de contrôle, comme nous le verrons jeudi.

Comme des États non-membres de l'AIEA utilisent aussi des sources radioactives, l'Agence a également mis en place un système d'aide à certains de ces pays.

Nous attendons tous beaucoup des résultats de cette conférence et je souhaite et j'espère qu'au cours de cette semaine vos discussions auront pour objet la mise en place de mesures concrètes dans les différents domaines qui vont être abordés cette semaine.

Parmi ces domaines, j'en vois six qui me semblent particulièrement pertinents :

Premièrement, l'application du Code de Conduite et des orientations pour l'importation et l'exportation de sources radioactives. La journée de demain sera entièrement consacrée à ce thème.

Deuxièmement, la sensibilisation et la préparation qui vont de pair avec une culture de sûreté et de sécurité solidement enracinée à tous les niveaux – depuis les plus hauts responsables jusqu'aux personnes travaillant directement avec des sources radioactives.

Troisièmement, la promotion d'un contrôle de continuité amélioré, de sorte qu'il n'y ait pas d'interruption du contrôle sur l'ensemble du cycle de vie des sources ni de brèche dans la sécurité. Plusieurs séances de la conférence seront consacrées à des thèmes connexes, tels que la continuité du contrôle, la fabrication, le transport, l'importation et l'exportation des sources, et la gestion des sources retirées du service et en particulier leur stockage définitif.

Quatrièmement, la durabilité du système national de contrôle. La durabilité est nécessaire aussi bien pour l'infrastructure réglementaire que pour l'infrastructure technique. Pour y parvenir, les gouvernements doivent donner à la sûreté et la sécurité une priorité forte et faire en sorte que des ressources suffisantes soient disponibles – entre autre en tirant parti des accords de coopération bilatéraux, régionaux ou autres. J'espère que les résultats de la conférence aideront les pays à donner une priorité plus forte à la durabilité des infrastructures requises pour la sûreté et la sécurité des sources radioactives.

Cinquièmement, la mise en place d'un réseau mondial de systèmes de contrôle et de partage des informations. Les sources radioactives sont utilisées dans le monde

entier et des actes malveillants impliquant de telles sources peuvent se produire n'importe où.

Enfin sixièmement, faire pleinement admettre que ceux qui s'occupent essentiellement de sûreté et ceux qui s'occupent essentiellement de sécurité doivent travailler en coopération et chercher à renforcer les synergies qui existent. Nous ne devons pas oublier que l'objectif global de nos travaux est de protéger la population et l'environnement contre les effets nocifs des rayonnements ionisants sans en empêcher les nombreux usages bénéfiques. Pour atteindre cet objectif, nous devons pousser plus loin la synergie entre la sûreté et la sécurité.

J'espère que cette conférence produira aussi des idées nouvelles et permettra le développement d'autres initiatives pour promouvoir le contrôle durable des sources radioactives, appliquer le Code de Conduite et renforcer la coopération internationale. Nous sommes heureux que 69 pays et 11 organisations internationales soient représentés ici aujourd'hui. C'est un signal important qui devrait contribuer à renforcer cette coopération.

Au nom de l'AIEA, je tiens à remercier le gouvernement français pour avoir accueilli cette conférence. Je remercie également les autres organisations qui ont accepté de la parrainer et dont les représentants interviendront ce matin.

Je souhaite à tous les participants une agréable semaine dans cette ville de Bordeaux qui offre de multiples attraits touristiques et œnologiques en particulier.

J'ai maintenant le plaisir de passer la parole à Monsieur Jean-François Lacronique, Président de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire, l'IRSN, qui a très aimablement accepté de présider cette conférence.